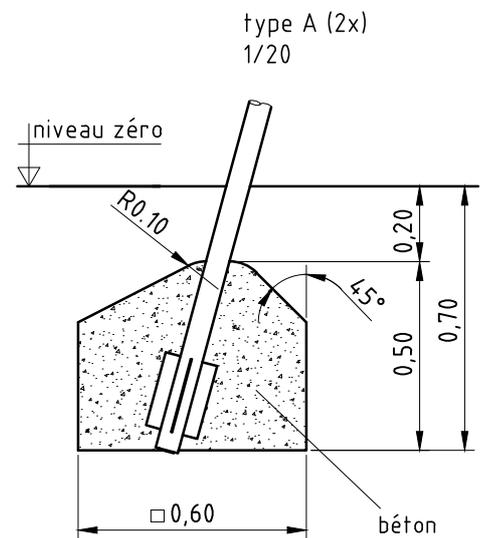
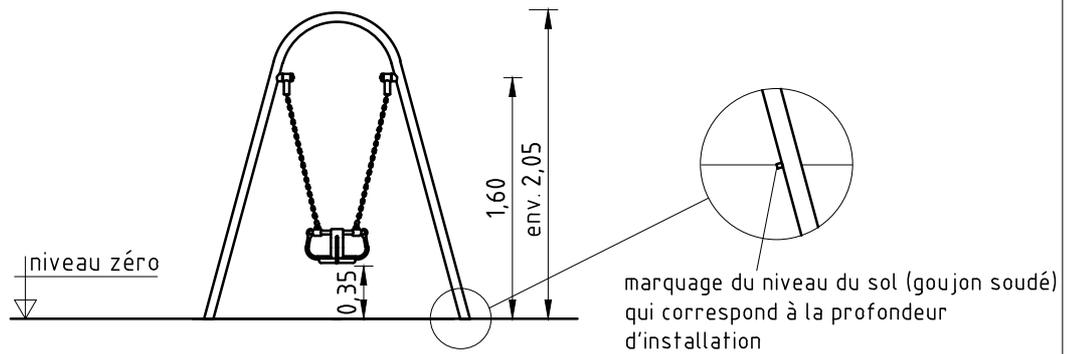


vis à tête cylindrique hexagonale creuse  
DIN 912/ISO 4762-M8x20-A2

1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour réaliser un montage stable.
3. Avant le montage de la balançoire, graissez les vis d'une fine couche de la pâte de montage fournie.
4. Placez tout l'équipement dans les trous de fondation et alignez le tréteau.
5. Remplissez les trous de béton non armé de la classe C20/25, arrondissez les angles et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est aussi grande ou supérieure à la hauteur de chute maximale (voir EN 1176-1).
6. Ne fixez les chaînes aux adaptateurs qu'après la fin de prise du béton. Dévissez la vis cylindrique (M8x20-A2) de l'adaptateur, posez-y le dernier maillon de la chaîne et resserrez la vis. Veuillez effectuer un vissage solide sans forcer l'hexagone (par ex. en utilisant une clé mâle longue ou bien une clé à douilles). Si nécessaire, il faut adapter/couper la longueur des chaînes afin que la distance entre le bord inférieur des sièges et le niveau à jouer soit au moins à 0,35 m.
7. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrer, si nécessaire.

Veuillez transmettre au personnel compétent les outils spéciaux fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique nécessaire à la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instruction d'assemblage et de maintenance.

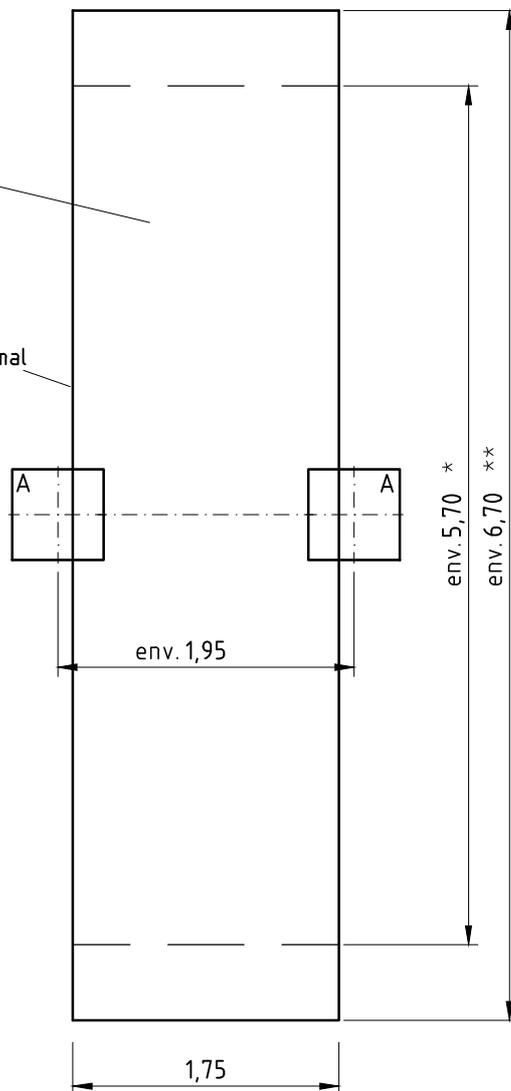




surface de heurt  
(env. \* 10 m<sup>2</sup>/ resp. \*\* 12 m<sup>2</sup>)  
à recouvrir d'un revêtement  
amortissant sous la  
balançoire dans chaque  
position

freie Fallhöhe = 1,00 m

espace minimal



\*) dimension pour sol amortissant synthétique au même niveau que la surface entourante (voir EN 1176-2 § 4.10.2.1). En outre, dans l'axe de balancement, il faut un parcours supplémentaire sans obstacles d'une longueur de 0,50

\*\*\*) dimension pour sol naturel amortissant (matériaux en vrac, par ex. le sable (voir EN1176-2:2008 § 4.10.2.1)